



Relevé de décision

Comité Directeur - Samedi 25 Juin 2016 – Paris

Le Comité Directeur de la Fédération Française de Savate boxe française & DA, lors de la séance du 25 juin 2016 à Paris après avoir délibéré,

DECIDE

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du comité directeur du 02 avril 2016 au siège fédéral à Paris

Approuvé à l'unanimité.

2. Commission statuts et règlement Juridique : Alain SZENICER

Ont été proposés au vote :

- Statuts ligue (versions 1 et 2) : *une abstention, 13 voix POUR, adoptés à la majorité*
- Statuts Comité Départementaux : *Approuvés à l'unanimité*
- Statuts et règlement CNCCB : *Approuvés à l'unanimité*

3. Assemblée Générale ordinaire et électorale : le Président et Alain SZENICER

Informations sur le lieu et les horaires

L'Assemblée Générale se tiendra à la Mairie du 9^e arrondissement de Paris, le samedi 24 septembre 2016 à partir de 10h00.

Les participants auront le choix de se loger où ils le veulent, un forfait maximum de 80€ leur sera remboursé sur justificatifs, ce qui correspond à une nuit et un petit-déjeuner.

Approuvé par le Comité Directeur.

Commission électorale

Trois membres doivent composer cette commission électorale.

Sont prévus : Rachid BOUDJENAH et deux membres du CROSIF

Approuvé à l'unanimité.

4. Commission Nationale Arbitrage : Rodolphe REDON

Proposition de modifications du règlement arbitrage

Article 1 : La délégation Officielle - 1.2 - 1.3

Approuvées à l'unanimité

Article 5 – L'arbitre 5.9.2.1 d) - 5.9.2.2

Approuvées à l'unanimité

Article 7 – Le service médical – 4.2

Approuvées à l'unanimité

Article 11 – L'enceinte 11.1 – 11.2 – 11.3

Approuvées à l'unanimité

Article 14 – le jugement – 14.2.2 – 14.3.2 – 14.4.2

Approuvées à l'unanimité.

Suppression dans le règlement compétition des dispositions relatives aux officiels pouvant être partie prenante.

Approuvé à l'unanimité

5. Commission Nationale des Compétitions : Yvon NUGEL

Proposition de modifications

Tournoi de France seniors : ouvrir cette compétition aux vétérans

Approuvé à l'unanimité

Pesée le vendredi soir avec les DO convoqués pour les tournois qualificatifs

Approuvé à l'unanimité

Réaliser le tournoi qualificatif du championnat de France technique sur deux week-ends

Approuvé à l'unanimité

Modification territoriale à mettre en place dès septembre 2016 pour les compétitions selon le découpage des secteurs proposés par la CNC

Non à la majorité : deux voix POUR et 12 voix CONTRE

A l'issue des tournois qualificatifs pour les pouls uniques de 4 ou 5 tireurs : les deux mieux classés vont directement en finale

Approuvé à l'unanimité

Vérification de la prise des licences des tireurs : les Responsables de Secteurs des Compétitions (RSC) demandent l'obtention d'un code d'accès

Oui à la majorité : 1 abstention

Repêchage

Proposition de modifications : « Pour toutes les compétitions fédérales officielles organisées à partir de sélections décentralisées (niveau Département, ligues, secteurs) un repêchage ~~du finaliste~~ (rencontre effective) est autorisée dans le cas où le tireur initialement sélectionné serait forfait. Le responsable des compétitions du niveau concerné sera habilité à l'organiser et à inscrire l'intéressé auprès du responsable du niveau de compétition supérieur dans le respect absolu des dates de forclusion. »

Approuvé à l'unanimité

6. FISav-CESav : le Président

Proposition des 3 membres aux Instances FISav et CESav

Proposition de trois membres : Rodolphe REDON, Gilles Le DUGOU et le Président de la Fédération nationale Joël DHUMEZ

Approuvé à l'unanimité

7. Engagement de service civique - Demande d'agrément auprès de l'Agence du service civique

Vu la loi n° 2010-214 du 10 mars 2010 instaurant le service civique permettant de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront, gagner en confiance, en compétences et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir (tant citoyen que professionnel), tout en se mobilisant sur les défis sociaux et environnementaux.

Considérant que le service civique est un dispositif qui répond aux finalités du projet fédéral par le développement d'actions complémentaires d'intérêt général répondant aux nouveaux enjeux sociaux. La Fédération Française de SAVATE souhaite s'engager dans cette démarche qui nécessite plusieurs étapes :

La détermination de missions et du nombre de volontaires à accueillir à compter du 1er septembre 2016 : 6 volontaires, sur la base d'un contrat d'engagement de service civique

d'une durée de 6 à 10 mois, sur une durée hebdomadaire de 24 heures au sein de la fédération et de ses organes déconcentrés.

L'obtention de l'agrément auprès de l'Agence du service civique autorisera le président de la Fédération et de ses organes déconcentrés à accueillir des volontaires, et la contractualisation de l'engagement avec chacun des jeunes volontaires.

Propositions :

- approuver le projet de mise en œuvre du service civique au sein de notre fédération et de ses organes déconcentrés;

Approuvé à l'unanimité

- autoriser le président à déposer une demande d'agrément auprès de l'Agence du service civique

Approuvé à l'unanimité

8. Photocopieurs

La fédération a résilié le contrat qui la liait à une société de photocopieurs jusqu'au 30 septembre 2016.

Suite à un appel d'offre, deux sociétés ont été retenues par la Fédération : SAMSUNG et XEROX

Après analyse des avantages et des inconvénients de chaque marque et de leur proposition, le bureau a procédé à un vote pour en choisir une.

La société XEROX a été choisie à la majorité : 1 CONTRE, 2 abstentions et 11 POUR.

9. E-Cotiz

La société E.COTIZ propose un service au club pour la prise de licence en ligne. Les clubs intéressés pourront utiliser ce service, afin de permettre à leurs licenciés des paiements en ligne lors de leur inscription.

Il est bien précisé qu'il s'agit d'un service pour les clubs, géré par la société E.COTIZ

Il est proposé au vote d'autoriser le Président à signer la convention avec E.COTIZ

Approuvé à la majorité : 3 abstentions